

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)**

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Tenenkou
Commune rurale de Diaka

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE DAIKA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Octobre 2006

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Le présent Plan de sécurité alimentaire vise à combler le déficit alimentaire consécutif aux aléas climatiques, à l'insuffisance des eaux de crues et aux déprédateurs enregistrés dans la commune de Diaka depuis les années de sécheresse de 1970. En effet, on enregistre d'années en années des faibles précipitations, une légère montée des crues du fleuve et des attaques des déprédateurs (oiseaux granivores, criquets, cantharides) sur les maigres récoltes. Les phénomènes cités- ci-dessus affaiblissent voir amoindrissent les effets des braves agriculteurs, éleveurs et pêcheurs de la commune qui n'ont aujourd'hui d'autres solutions que d'aller en exode ou aventure en destination de l'Afrique Centrale.

Face à ces phénomènes devenus cycliques, les populations, les autorités politiques et administratives ont choisi d'élaborer un plan de sécurité alimentaire pour enrayer les fréquentes crises et atteindre l'auto suffisance alimentaire indispensable au développement économique et social de la commune.

II. APERCU SUR LA COLLECTIVITE :

1- Situation géographique :

La commune rurale de Diaka est la porte d'entrée même du Macina. Elle est située au Sud du cercle de Tenenkou. La commune de Diaka compte 17 villages et son chef lieu est Dia.

Elle est limitée :

- Au Nord par les communes rurales de Sougoulbé, et de Kareri
- A l'Est par les communes rurales de Sougoulbé, Ouro-Guiré et la commune urbaine de Tenenkou
- Au Sud par la commune rurale de Diafarabé
- A l'Ouest par la commune rurale de Kareri.

2- Organisation administrative :

La commune de Diaka se situe dans le cercle de Tenenkou de la région de Mopti. Elle compte 17 villages.

3- Organisation institutionnelle :

La commune rurale de Diaka a été créée par la loi n°0096-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes.

La commune est dirigée par un conseil communal de 17 membres (dont une (1) femme) élus au suffrage universel. Un bureau communal constitué d'un maire et de trois adjoints en est l'organe exécutif.

II. SITUATION DE REFERENCE :

1- Caractéristiques physiques :

La commune rurale de Diaka est arrosée par un des plus grands défluent du fleuve Niger, le Diaka. Son territoire comprend deux parties (une inondée et une exondée).

La commune de Diaka est située en grande partie dans la zone inondée à sol argileux ou argilo- limoneux et recelant des potentialités pour l'agriculture, la pêche et l'élevage.

La végétation est de type herbacé, on y rencontre quelques arbres tels que : ronier, doumier, tamarinier, jujubier.

Le climat est de type, sahélien caractérisé par une saison sèche d'octobre en juin (avec une période froide de novembre en février) et une saison des pluies de juin en octobre.

Les vents dominants sont harmattan et la mousson.

La moyenne annuelle des relevées pluviométriques pendant les 11 dernières années est comprise entre 195 mm et 625 mm.

2- Caractéristiques économiques :

La commune rurale de Diaka a une économie agro- sylvo- pastorale.

2-1. Agriculture :

L'agriculture est de type extensif avec la riziculture sous deux formes en zone inondées :

La submersion libre et la submersion contrôlée qui sont pratiquées dans la zone de l'office riz. La culture sèche de mil est pratiquée dans la zone exondée.

Le maraîchage est pratiqué généralement par les femmes pour l'autoconsommation et la vente sur les marchés locaux.

Les produits de cueillette sont le tamarin, le jujube et les nénuphars.

2-2- Elevage :

De type extensif, l'élevage est pratiqué par toutes les couches sociales. On élève les bovins, ovins, caprins, asins, (pour la traction) camelins et la volaille.

Cet élevage est caractérisé par la disponibilité de pâturages aériens (arbres et arbustes) et herbacés et des points d'eau permanents.

2-3- Pêche : Elle est pratiquée par des professionnels à but commercial dans la plaine, les rivières et dans le Diaka de Diafarabé au lac Débo. La majeure partie de la population pratique la pêche et vit des revenus de la pêche.

2-4. Commerce : Il porte sur :

- Les produits industriels : les pièces détachées pour engins à deux roues et les denrées de première nécessité = lait, sucre, sels et les produits cosmétiques.
- Les produits agricoles = riz et les produits du maraîchage.
- Les produits de la pêche = poisson frais et transformé et les sous produits de la pêche.
- Les produits artisanaux = la poterie surtout.

2-5. Artisanat : On rencontre les tisserands de nattes, les cordonniers, les bijoutiers, les tailleurs, les menuisiers, les forgerons, les potières et les maçons. La poterie de Dia est beaucoup recherchée au niveau régional et national.

2-6- Transport : on distingue deux types de transport : fluvial en période de crue et routier en période de décrue. Le transport fluvial est assuré par les pirogues et pinasses pendant les hautes eaux de juillet en janvier.

3- Caractéristiques démographiques :

selon le dernier recensement administratif à caractère électoral (RACE) effectué en 2000 la population de la commune s'élève à 21 057 habitants en 2006

Les ethnies de la commune sont : les Markas, les Peulhs, les Bozos, les Somonos et quelques Touareg.

L'exode des jeunes après les récoltes est une donnée caractéristique de la commune.

4- Caractéristiques socio-économiques et culturelles :

4-1-Santé : les besoins sont loin d'être couverts :

Pour une population de 17 750 habitants il existe un seul centre de santé communautaire localisée dans le chef lieu de commune.

4-2-Education : l'enseignement fondamental est assuré par six écoles de premier cycle à Dia,, Mayataké, Kéra, Diakouri, Kourou, Thial. Il existe en outre un (01) second cycle à Dia et trois (03) CED à Dia, Dia -Bozo et Ténéma.

Il y a également beaucoup d'écoles coraniques à Dia et dans les autres villages de la commune.

4-3-Eau potable :

La couverture en eau potable des besoins de la population est relativement satisfaisante. Une adduction d'eau sommaire existe à Dia et chaque village dispose d'au moins un puits à grand diamètre. Un effort doit être fait à Diabozo où il n'existe aucune source d'eau potable.

4-4- Sécurité alimentaire :

La production dépend entièrement de la pluviométrie et de la crue. En année de mauvaise pluviométrie et de faible crue, elle est déficitaire. En année normale la sécurité alimentaire est assurée.

4-5- Art et culture :

Il n'existe pas d'espace culturel viabilisé dans la commune.

Les activités de réjouissance de la jeunesse (concert, théâtre) se déroulent dans des cours privées.

4-6- Tourisme : la commune regorge de lieux et sites touristiques notamment :

Les mosquées anciennes, la pierre « tombale de Maara », les portes de « Malou », l'architecture du village de Dia, les tombeaux des saints, le fleuve, les jardins, les mares, les rôniers, les arbres sacrés, la chasse.

5- Infrastructure et équipements collectifs existants :

La commune de Diaka abrite les types d'équipements ci- après :

- équipements administratifs
- équipements scolaires
- équipements socio- sanitaires
- équipements hydrauliques

5-1- Equipements administratifs :

La quasi – totalité des équipements administratifs sont situés dans le quartier SANGHA de Dia. Les services existants sont :

- la mairie
- l'ORM-Dia (office riz Mopti)
- l'ONG ASSAFE (Association du Sahel d'Aide à la Femme et à l'Enfance)
- la VRES (Valorisation des Ressources en Eaux de Surface).

5-2- Equipements scolaires : il existe six (06) écoles de premier cycle, un second cycle et trois (3) CED dans la commune.

5-3- Equipement socio- sanitaires : la commune dispose d'un CSCOM à Dia.

5-4- Equipement hydraulique : la commune dispose d'une quarantaine de puits à grand diamètre et d'une dizaine de forages.

5-5- Equipements de transport et de communication :

Il n'existe que des pistes rurales en très mauvais état.

Dans le domaine de la communication, il existe un réseau téléphonique à Dia, deux stations RAC (CSCOM et VRES) à Dia et une radio locale FM qui couvre toute la commune.

PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE DIAKA

I.PLAN D'ACTION

OJECTIF GENERAL : Assurer la sécurité alimentaire des populations de la commune rurale de DIAKA

Piliers	Contraintes	Objectif spécifique	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsable
DISPONIBILITE	- insuffisance de crue	Faciliter l'irrigation	La production est augmentée	- creusement et surcreusement des canaux,	Mairie, Etat, services techniques,	Conseil communal
	- Insuffisance de matériels agricoles	Améliorer le niveau d'équipements des paysans	Production agricole améliorée	Octroi de crédit agricole	Mairie, services techniques	
	- Manque de semences sélectionnées	Favoriser l'octroi de semences	Semences sélectionnées obtenues	Formation des paysans sur la production des semences,	Mairie, services techniques,	Conseil communal
	-Présence de déprédateurs	Réduire les nuisibles à un seuil raisonnable	Déprédateurs fortement réduits	-Formation et équipement des agents, octroi de produits de traitements formation sur les techniques de compostage	Mairie, services techniques,	Mairie,
	- Pauvreté des sols	Amender les terres	Terres enrichies	- l'utilisation efficiente des engrais minéraux	Mairie,	Mairie,

	<ul style="list-style-type: none"> - Descente précoce des animaux - Analphabétisme - Maladies épidémiques Présence de parasites, Insuffisance de points d'eaux permanents - coût élevé des aliments bétail - inexistence de structures organisées des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> Respecter la charte pastorale Relever le taux de néo-alphabètes Réduire les maladies épidémiques animales Créer des points et cours d'eau permanents Assurer l'alimentation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> Charte pastorale respectée Taux de néo-alphabètes élevé Maladies animales diminuées Points et cours d'eau créés Les cultures de bourgou sont pratiquées Les structures 	<ul style="list-style-type: none"> sensibilisation de la population sur le contenu de la charte pastorale assurer la formation de la population en langue locale formation des éleveurs sur le dépistage interne et externe des animaux surcreusement et aménagement des canaux, mares, chenaux et puits pastoraux aménagement des périmètres pour la bourgou culture 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie, Mairie, , ONG, services techniques Mairie, , ONG, services techniques Mairie, éleveurs , ONG, services techniques Mairie, population ONG, services techniques ONG, , services techniques, population 	<ul style="list-style-type: none"> Mairie, Mairie, Mairie, , ONG, services techniques Mairie, , ONG, services techniques Mairie, éleveurs , ONG, services techniques Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
--	--	---	---	--	---	--

	Insuffisance de matériels de pêche Rareté poissons	Créer de structures formelles d'éleveurs - faciliter l'accès aux équipements de pêche	sont créés Accès aux crédits d'équipements	Création de structures financières décentralisées pour le crédit et le développement de la pisciculture		Etat, Mairie, ONG, population
ACCESSIBILITE	Pistes impraticables pendant les quatre (4) mois d'hivernage, Cabines	Assurer la circulation pendant toute l'année	Les routes sont praticables pendant toute l'année	Aménagement des pistes rurales,	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
	Insuffisance de moyens de communication	Assurer la communication	Une radio rurale est installée	Implantation de radios rurales,	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
	insuffisances de cabine téléphoniques,	Assurer la communication	La communication est assurée	Installation des cabines téléphoniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques

	Insuffisance de RAC,	Assurer la communication	La communication est assurée	Installation des RAC,	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
UTILISATION	Le prix élevé des céréales,	Assurer l'accès aux céréales	Le prix des céréales est accessible	Contrôle du prix des céréales	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
	- Insuffisance des produits de l'élevage,	Assurer l'approvisionnement en lait	Le lait est disponible pendant toute l'année	Développement de l'élevage intensif	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
	- Insuffisance d'approvisionnement du marché en fruits légumes	Assurer l'approvisionnement du marché en produits	Le marché est régulièrement fourni en produits	Développement des AGR	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
STABILITE	Insuffisance de banques de céréales,	Assurer la sécurité alimentaire	2 banques de céréales sont construites	Construction de banque de céréales	ONG, , services techniques, population	Mairie, éleveurs , ONG, services techniques
	Faible approvisionnement des banques de céréales,	Assurer l'approvisionnement des banques en céréales	Les banques de céréales sont régulièrement approvisionnées	octroi de crédit de commercialisation	ONG, , services techniques, population	

II. EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUT PAR AN					LOCALISATION
				1 ^{er}	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	creusement et surcreusement de 13 km de canaux	13 km de canaux sont réalisés	30.000	-	10.000	10.000	-	10.000	Kéra 2,5km, Koundi Sala 1km, Niono- Belle 2km, Djougol-Toguérésangha 3km, Djougol-Mayataké 3km, Iwel- Hola 1,5 km
	Octroi de crédit agricole	80% des paysans qui ont bénéficié de crédit	6.000	-	3.000	-	3.000	-	Tous les villages de la commune
	Formation des paysans sur la production des semences	80% des paysans sont capables de produire des semences	2.000	-	1.000	-	-	1.000	Dia, Thial, Mayataké, Diakouri, Toguéré Sangha
	octroi de produits de traitements des mauvaises herbes	Quantité de produits obtenus	3.000	-	2.000	-	1.000	-	commune
	formation sur les techniques de compostage	50 % des paysans sont formés en technique de compostage	2.000	1.000	-	1.000	-	-	Toute la commune
	utilisation efficace des engrais minéraux	Les engrais minéraux sont utilisés	2.000	1.000	-	-	1.000	-	Toute la commune
	sensibilisation de la population sur le contenu de la charte pastorale	80% des éleveurs sont informés sur la charte pastorale	2.000	500	500	500	500	-	Commune
	assurer la formation de la population en langue locale	50% des adultes sont alphabétisés	2.000	500	500	500	500	-	Dia, Tenema, Mayataké
	formation des éleveurs sur le dépistage interne et externe des animaux	50% des éleveurs sont capables de dépister leurs animaux	1.000	200	200	200	200	200	Toute la commune

	surcreusement et aménagement, mares, chenaux et puits pastoraux	2 mares et 2 puits sont réalisés	20.000	-	5.000	10.000	5.000	-	commune
	aménagement des périmètres pour la bourgouculture	2 périmètres sont aménagés	20.000	-	10.000	-	10.000	-	commune
	Création de structures financières décentralisées pour le crédit et le développement de la pisciculture	2 caisses sont installées	6.000	-	3.000	-	3.000	-	Dia et Thial
ACCESSIBILTE	Aménagement des pistes rurales,	15 km de pistes rurales réalisées	30.000	-	15.000	-	-	15.000	commune
	Installation des cabines téléphoniques	2 cabines téléphoniques sont installées	700	-	350	-	350	-	Dia
	Installation des RAC,	3 RAC sont installés	600	-	300	-	300	-	Dia, Famousala et Fandina
	Implantation de radios rurales	1 radio rurale est implantée	15.000	-	-	15.000	-	-	Dia
UTILISATION	Contrôle du prix des céréales	Les prix sont contrôlés	1.000	200	200	200	200	200	COMMUNE
	Développement de l'élevage intensif	L'élevage intensif est pratiqué	2.000	1.000	-	-	1.000	-	commune
	Développement des AGR	80% des paysans pratiquent les AGR	8.000	2.000	3.000	2.000	1.000	-	commune
STABILITE	Construction de banque de céréales	2 banques de céréales sont construites	12.000	6.000	-	6.000	-	-	Dia et Thial
	octroi de crédit de commercialisation	80% des commerçants ont accès au crédit	6.000	3.000	-	3.000	-	-	commune
TOTAL			171.300	15.400	54.050	48.400	27.050	26.400	

III. PLAN DE FINANCEMENT (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUT PAR SOURCE DE FINANCEMENT				
			COMMUNE	ETAT	PTF	POPULATION	AUTRES
DISPONIBILITE	creusement et surcreusement de 13 km de canaux	30.000	6.000	3.000	21.000	-	-
	Octroi de crédit agricole	6.000	-	-	6.000	-	-
	Formation des paysans sur la production des semences	2.000	200	-	1.800	-	-
	octroi de produits de traitements des mauvaises herbes	3.000	-	300	2.700	-	-
	formation sur les techniques de compostage	2.000	-	200	1.800	-	-
	utilisation efficiente des engrais minéraux	2.000	-	200	1.800	-	-
	sensibilisation de la population sur le contenu de la charte pastorale	2.000	200	400	1.400	-	-
	assurer la formation de la population en langue locale	2.000	-	1.000	1.000	-	-
	formation des éleveurs sur le dépistage interne et externe des animaux	1.000	-	500	500	-	-
	surcreusement et aménagement, mares, chenaux et puits pastoraux	20.000	2.000	4.000	14.000	-	-

	aménagement des périmètres pour la bourgouculture	20.000	4.000	6.000	10.000	-	-
	Création de structures financières décentralisées pour le crédit et le développement de la pisciculture	6.000	1.000	2.000	3.000	-	-
ACCESSIBILITE	Aménagement des pistes rurales,	30.000	3.000	-	27.000	-	-
	Installation des cabines téléphoniques	700	70	-	-	630	-
	Installation des RAC,	600	60	-	540	-	-
	Implantation de radios rurales	15.000	1.500	-	13.500	-	-
UTILISATION	Contrôle du prix des céréales	1.000	500	-	500	-	-
	Développement de l'élevage intensif	2.000	-	-	1.800	200	-
	Développement des AGR	8.000	-	-	8.000	-	-
STABILITE	Construction de banque de céréales	12.000	1.200	2.400	8.400	-	-
	octroi de crédit de commercialisation	6.000	-	-	6.000	-	-
TOTAL		171.300	19.730	20.000	130.740	830	-

IV. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE

1. Mise en place d'outils de planification annuelle

La commune élaborera annuellement un calendrier de réalisation détaillé des actions/projets. Cette activité se fera avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement au cours des rencontres. A ces rencontres sera également présenté l'état d'exécution annuelle (financier et technique) du plan de sécurité alimentaire. Ce qui permet l'actualisation des données.

Les commissions de travail seront mises à profit pour faire ces différentes activités.

2. Mesures de suivi

Un système de suivi technique et financier sera mis en place pour permettre la bonne exécution du plan de développement.

- **Suivi financier**

Le suivi financier sera effectué par un comité créé à cet effet au niveau communal. La définition des tâches de ce comité va lui permettre de faire une analyse de la situation financière de la commune en lien avec l'exécution des actions. Ce suivi se base sur une planification déjà faite quant aux contributions des parties intervenant dans Le financement des actions.

Le suivi financier est facilité par la collaboration entre les agents financiers de la mairie et Le comité.

- **Suivi technique**

Le suivi technique sera fait par un autre comité au niveau communal. Il sera composé de préférence par les organisations de la société civile et les agents techniques (secrétaire général et services déconcentrés de l'Etat au niveau communal, sous-préfet., les animateurs villageois qui ont fait les diagnostics villageois...) pour assurer une dynamique de collaboration et une synergie d'actions entre les différents acteurs.

Des outils techniques seront mis à la disposition de ce comité pour faciliter son travail.

Un mécanisme de suivi sera imaginé pour les populations afin de leur permettre de suivre l'exécution du plan de développement.

3. Mesures de concertation et de consultation Des partenaires et de la population (stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan)

Avant et pendant la réalisation des actions du plan, les populations bénéficiaires seront concertées et consultées afin de permettre leur participation.

Le conseil communal reste convaincu que l'appropriation des investissements réalisés et leur durabilité implique l'implication et la participation des acteurs concernés.

Les mesures de concertation et de consultation restent des éléments importants, sinon obligatoires dans la mise en œuvre des actions de développement communal.

Le conseil communal s'oblige conformément aux textes en vigueur à consulter les chefs de villages et conseillers et recueillir leurs avis sur toutes les questions de développement qui nécessitent leur participation.

La considération du genre fera partie aussi des stratégies de mise en œuvre du plan.

Les partenaires au développement qui soutiennent de façon considérable les actions de développement communal seront consultés suivant les périodicités à définir. Leur concertation nécessite la mise en place d'un cadre approprié.

4. Mesures d'information/communication/diffusion

Le bureau communal, responsable de l'exécution du plan de développement communal, développera des mécanismes d'information, de communication et de diffusion du plan. Pour ce faire, les canaux de communication et d'information seront adaptés aux besoins des populations et d'autres acteurs à informer.

Au-delà des radiodiffusions, des débats seront organisés à l'image d'un espace d'interpellation démocratique pour asseoir un véritable échange entre les populations et l'institution communale.

5. Autres mesures prévues

- Stratégies spécifiques à la mobilisation des ressources internes

Le conseil communal de Diaka, dans sa démarche de mobilisation des ressources internes, privilégie l'information et la communication avec les contribuables à travers :

- Des communiqués radio

- Des avertissements déterminant les impôts et taxes fiscales de chaque village suivi d'un chronogramme de recouvrement
- Des comptes rendu périodiques suite à des rencontres mensuelles édifiant les populations sur la situation de recouvrement par village aux chefs de village.

En outre, IL va créer une émulation entre les villages en félicitant les villages bons payeurs à travers des communiqués radiodiffusés

En fin, Le conseil communal, compte tenu malgré tout de la faiblesse des ressources de la commune, développera une stratégie qui conditionne dans la mesure du possible la réalisation d'un investissement dans un village au paiement des impôts et taxes par Le village concerné. Des efforts seront déployés pour assurer à l'équipe de recouvrement des impôts des conditions lui permettant de jouer efficacement son rôle.

D'autres mesures qui ne sont pas des moindres seront définies, notamment :

- L'organisation des comités de Gestion Scolaire (CGS)
- La redynamisation des Associations de Parents d'Elève (APE)
- La collaboration entre Le conseil communal, ses commissions de travail et les organisations de la société civile suivant les actions à réaliser. Cela passe nécessairement par Le renforcement des capacités de ces acteurs à mieux jouer leurs rôles.

L'entretien et la gestion des investissements demeure pour Le conseil communal l'une des mesures garantissant la durabilité des investissements. A cet effet, il sera constitué autour de chaque investissement, dans la mesure du possible, des structures de gestion appropriées pour chaque investissement.

- **Stratégie d'intercommunalité**

Dans la mise en œuvre du plan de sécurité alimentaire , et compte tenu de la faiblesse de ressources, la commune développera, autant que possible, des stratégies visant à favoriser l'intercommunalité avec les communes voisines, notamment en matière d'éducation, de santé , d'aménagement et surtout de gestion des ressources naturelles.